

Présents : A. Clauwaert (**Groupe Floreal/Centrale Générale FGTB**), C. Bélanger (**OITS**), I. Ayala Sender (**OITS**), K. Howald (**EFFAT**), C. Juyaux (**EFFAT**).

Excusés : E. Ferrero (**UITA**), J. Mendoza (**CESE**), J. Niemiec (**ETUC/CES**), JC. Tufferi (**ANCAV-TT**), P. Rato Rodriguez (**CCOO**).

ALLOCUTION D'OUVERTURE

A. Clauwaert souhaite la bienvenue à tous les participants et remercie l'EFFAT pour accueillir dans ses nouveaux locaux cette réunion de la Task-Force. Il précise que même si nous ne sommes pas très nombreux à cette réunion, il est important d'avancer sur certains sujets.

1. RETOUR SUR LE CONGRES MONDIAL DE L'OITS A LYON

ASPECTS STATUTAIRES : ELECTIONS, NOUVEAU CADRE STRATEGIQUE

C. Bélanger informe que le congrès de Lyon fut aussi l'occasion pour l'OITS de renouveler la moitié de son Conseil d'administration qui compte maintenant 28 membres issus de 13 pays, dont 4 des Amériques (Canada, Chili, Guatemala, Pérou) et d'élire un nouveau Comité exécutif qui sera présidé par **Inès Ayala Sender**, députée espagnole du Parlement européen succédant à **Jean Marc Mignon** qui assumait cette fonction depuis 2010.

A l'occasion de son Assemblée générale, l'OITS a aussi adopté un nouveau cadre stratégique qui s'appuie sur les Objectifs du développement durable (ODD) et identifié les actions prioritaires suite à une consultation menées auprès de l'ensemble des membres.

THEMATIQUES : INNOVATION, JEUNESSE, DEVELOPPEMENT DURABLE

Ayant pour thème « **Le tourisme en actions : Innover, Développer & Partager** », le congrès de Lyon a traité de trois grands sujets que sont l'innovation, le tourisme des jeunes et le développement équilibré des territoires. Ces trois thèmes se sont déclinés en neuf ateliers spécifiques avec plus d'une soixantaine d'orateurs, des séances plénières et de nombreuses interventions spontanées sans compter le forum de l'innovation ainsi que l'atelier et les communications « Connect Your Story » réalisés par Visit Flanders. Ce congrès fut aussi une illustration concrète de la **synergie entre les acteurs d'un « Tourisme pour Tous » et ceux du tourisme responsable et solidaire**.

C. Juyaux (qui a participé au congrès) affirme qu'il faut faire attention pour ne pas que le tourisme social soit dilué dans quelque chose de plus large mais qui n'est pas bien délimité. Il souhaite aussi que la note de l'EFFAT qu'il a préparée puisse être disponible avec les autres présentations.

➤ Intégrer note EFFAT avec les autres documents du congrès sur le site

2. DIRECTIVE DE L'OIT SUR LE TRAVAIL DÉCENT ET LE TOURISME SOCIALEMENT RESPONSABLE

TRAVAIL DE SYNTHÈSE RÉALISÉ PAR L'UITA

C. Bélanger rappelle que E. Ferrero de l'UITA a réalisé comme convenu une synthèse de la directive de l'OIT qui fait une dizaine de pages, l'idée étant de pouvoir vulgariser ce travail et de le communiquer aux membres et partenaires puisque le document complet est trop volumineux.

K. Howald souligne qu'il y avait eu une certaine déception dans la démarche adoptée par l'OIT et sur certains contenus, mais qu'il est possible de trouver et mettre en valeurs les aspects forts de la directive.

I. Ayala affirme que le texte peut être amélioré mais que la question de fond qui se pose est souvent celle du prix (les gens travaillent en dessous des prix normaux) et que pour cela il est important que le tourisme ne soit pas seulement « environnementalement » responsable mais aussi socialement responsable.

ACTIONS DE DIFFUSION

K. Howald indique qu'il serait bien de diffuser cette synthèse qui devait être précédée d'une préface ou introduction pour expliquer ce qu'on fait.

C. Bélanger va voir avec E. Ferrero ce qui pourrait être fait pour diffuser ce document qui pourrait être une initiative commune de l'OITS et de l'UITA.

➤ Voir avec UITA modalités de diffusion (et traduction) de cette synthèse enrichie d'une introduction.

3. INITIATIVES SUR LES FAIR HOTELS

ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

K. Howald rappelle qu'il y a eu au cours des dernières années un changement de stratégie pour passer d'une « Blacklist » à une mise en valeur des bonnes pratiques. Une première réunion s'est tenue en octobre dernier en Irlande sur ce sujet avec des représentants de pays qui sont associés à l'initiative *Fair Hotels* (Irlande, Danemark, Suède, Norvège, Croatie, Slovénie, USA). Elle indique que même si c'est difficile de tout mettre en commun, il a été décidé de créer un site web spécifique pour cette initiative.

C. Bélanger indique qu'il serait bien de voir comment intégrer les établissements de tourisme social dans la démarche *Fair Hotels*.

C. Juyaux indique qu'il faudrait valider établissement par établissement et que ça pourrait se faire (au niveau de la France) en lien étroit avec l'UNAT et les organisations syndicales. Il propose d'en parler à P. Brault qui est VP à l'OITS et il rappelle aussi l'existence d'une convention collective pour les employés du tourisme social et solidaire en France.

Il est convenu que K. Howald enverra une note synthétique sur les travaux en cours sur les *Fair Hotels*.

- Envoi d'une note par K. Howald sur les travaux en cours
- Voir avec P. Brault comme intégrer les acteurs du TSS en France dans cette démarche

4. RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES

DÉFINITION ET CRITÈRES A ÉTABLIR

C. Juyaux présente la note qu'il a faite sur la « responsabilité sociétale et environnementale du tourisme social » dans laquelle il expose les grands principes qui peuvent s'appliquer au tourisme social et solidaire.

La RSE demande de s'interroger sur :

- Quelle politique tarifaire pour permettre au plus grand nombre de partir en vacances ?
- Quelles satisfactions et fidélisation des vacanciers ?
- Quelles implications et solidarités avec les territoires et partie prenante ?
- Quelle politique d'achats responsables et consommation raisonnée d'énergie ?
- Quelle politique d'insertion des jeunes et d'accompagnement des salariés ?

K. Howald suggère de partager aussi les actions faites dans ce domaine au niveau européen.

C. Juyaux souligne que la valorisation de la RSE dans le tourisme social prendra de l'importance dans le futur puisque c'est un aspect qui sera plus déterminant dans le choix des destinations/lieux.

I. Ayala affirme qu'il y a des aspects à mettre en valeur auprès des administrations et que lorsqu'on parle d'audit pour améliorer la RSE, cela doit ouvrir des portes à des opportunités (subventions, etc..).

Elle souligne aussi les aspects à mettre en valeur tels que l'accessibilité, la formation, l'achat local (économie circulaire), la sécurité et la qualité des services. Elle mentionne également qu'il serait bien de voir comment positiver l'ouverture de certains villages aux migrants en période de basse saison pour qu'ils puissent se loger de façon temporaire mais avec des mesures d'encadrement.

Les participants sont d'accord avec les grands principes présentés par **C. Juyaux** qui va travailler à l'élaboration de critères.

Il est aussi demandé de faire circuler la plaquette préparée par VVF Villages sur la RSE et qui a fait l'objet d'une présentation lors du congrès de Lyon.

- Partage de ce qui existe au niveau de l'UE sur cette question par K. Howald
- Elaboration de critères RSE par C. Juyaux
- Distribuer plaquette RSE Villages Vacances aux membres de la Task-Force

5. REVENDICATIONS EN VUE DES ELECTIONS DE L'UE 2019

C. Bélanger informe que J. Niemiec de la CES lui a transmis une résolution sur la démocratie (voir document) et que celui-ci a indiqué que la CES allait adopter en décembre leurs demandes pour les élections européennes.

I. Ayala rappelle que dans les droits sociaux au niveau de l'UE, la question du « droit aux vacances » n'est pas reconnue. Elle précise l'importance de préparer un document similaire (peut être plus court) à celui réalisé en 2013 et que les sujets tels que la RSE et l'initiative sur le Fair Hotels représentent une valeur ajoutée et une opportunité. Elle pense que ce document devrait être prêt pour la fin mars/début avril.

A. Clauwaert propose de mener deux actions : une première visant à introduire un texte dans les revendications générales de la CES et une deuxième qui serait une initiative conjointe OITS/EFFAT consistant à préparer un texte avec des propositions, en accord aussi avec les travaux de la section Europe de l'OITS.

- Proposer à la CES s'insérer un texte dans l'ensemble de ses revendications sur la question du droit aux vacances
- Travailler à un mémorandum (OITS/EFFAT) en lien avec la section Europe de l'OITS

6. AUTRES SUJETS

RETOUR SUR LE CONGRÈS DE LA CENTRALE GENERALE DE LA FGTB

A. Clauwaert fait un bref rapport sur le congrès statutaire de la Centrale générale de la FGTB qui vient de se tenir à Blankenberge du 22 au 24 novembre. Ayant pour thème « OSER ! », ce congrès a notamment traité lors d'un séminaire international de la lutte pour l'égalité homme-femme et du combat pour un revenu décent. Parmi les délégués, il y avait des représentants de pays (Colombie, Cuba, El Salvador, Afrique du Sud, Congo, Palestine, Pérou et Rwanda) avec lesquels la CG de la FGTB collabore dans le cadre de projets de coopération.

TAXES DES AIDES AUX VACANCES VERSÉES PAR LES COMITÉS D'ENTREPRISES

Un projet visant à taxer les avantages dont bénéficient les salariés par le biais de leurs comités d'entreprise a refait surface en France dans le cadre du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Cette taxe, si elle était appliquée concernerait les aides aux vacances versées par les comités d'entreprise (CE) aux salariés. Suite à ce projet, le secteur associatif et au premier chef l'UNAT s'est mobilisée et finalement ce projet a été retiré.

C. Juyaux affirme qu'il faut être vigilant et qu'il ne serait pas surprenant que ce projet refasse surface plus tard.

PROJET DE TOURISME SOCIAL EUROPEEN INCLUSIF

C. Juyaux informe que lors du congrès de l'OITS à Lyon, il a présenté le projet de « Tourisme Social Inclusif Européen » préparé par l'organisme qu'il préside, le Réseau Inter Saison Européen (RISE). Il indique chercher du financement pour voir comment les bonnes pratiques réalisées au niveau français pourrait être élargies à d'autres pays européens. L'obtention d'un financement pourrait permettre de recenser des bonnes pratiques dans d'autres pays, de voir quels sont les fonds utilisés et quels types d'entreprises/opérateurs sont impliqués.

C. Bélanger rappelle qu'une demande de financement sur cette initiative avait été présentée à la Commission européenne mais sans succès. Il suggère à Christian de préparer une note synthétique et de voir avec la Région Auvergne Rhône Alpes (contact Muriel) s'il n'y aurait pas un intérêt de ce côté.

- Envoie d'une note par C. Juyaux sur ce projet
- Contact avec M. Antoniotti du CRT Auvergne Rhône Alpes

7. CALENDRIER 2019

- La prochaine réunion est fixée au mardi 2 avril dans les locaux de l'EFFAT à Bruxelles.